

**COMMUNE NOUVELLE PORTE DU RIED  
REGROUPANT HOLTZWHR ET RIEDWIHR**

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE PORTE DU RIED DE LA SEANCE  
DU 28 MAI 2026**

*Sous la présidence de M. HAZOUME Jean-François, Maire de la Commune Nouvelle Porte du Ried*

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 19h30.

| Adjoints              | Présents | Excusés | Non<br>excusés | Donne procuration à |
|-----------------------|----------|---------|----------------|---------------------|
| BURDLOFF Thania       | X        |         |                |                     |
| OHLMANN Grégory       | X        |         |                |                     |
| MEYER Laurence        | X        |         |                |                     |
| SPEICHER Robert       | X        |         |                |                     |
| VOGEL Maité           | X        |         |                |                     |
| <b>Maire délégués</b> |          |         |                |                     |
| DEMANINS Patrick      | X        |         |                |                     |
| SCHILLINGER Michèle   | X        |         |                |                     |
|                       |          |         |                |                     |
| FLEITH Jean-Louis     | X        |         |                |                     |
| BAUMANN Carine        | X        |         |                |                     |
| ZWICKERT Marc         | X        |         |                |                     |
| YRAETA Odile          | X        |         |                |                     |
| CLEF Emmanuel         | X        |         |                |                     |
| GOULOZELLE Edith      | X        |         |                |                     |
| ZAWALEN Victor        | X        |         |                |                     |
| ZIRN Camille          | X        |         |                |                     |
| FRUH Philippe         | X        |         |                |                     |
| GARNCARZ Sylvie       |          | X       |                | SCHILLINGER Michèle |
| GRINGER Damien        | X        |         |                |                     |
| JAEGLI Quentin        | X        |         |                |                     |
| DIRNINGER Elodie      |          | X       |                | JAEGLI Quentin      |
| STEINBRUNNER Guy      | X        |         |                |                     |
| ZETTING Céline        | X        |         |                |                     |

**Ordre du jour**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 23 avril 2026 ;
2. Urbanisme ;
3. Désignation d'un nouveau permissionnaire de chasse ;
4. Attribution de subventions sportives exceptionnelles ;
5. Sécurisation des espaces agricoles et plan d'action face aux intrusions ;
6. Rapports des commissions communales et des délégués aux syndicats intercommunaux ;
7. Divers.

**Point n°1 : Approbation du procès-verbal de la séance du 23 avril 2026**

Le procès-verbal, transmis par courriel à tous les membres, est commenté par M. le Maire.  
Aucune observation n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité des membres présents.

**Point n°2 : Urbanisme****ANCIENS DOSSIERS DE PERMIS ET DECLARATIONS**

- Arrêté N°0041/2026 autorisant un Permis de Construire (PC 068 143 26 00005)

**NOUVEAUX DOSSIERS DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

- EARL Des Alpes - M. Damien GRINGER (PC 068 143 26 00006) - Arrière du 11 rue de Colmar HOLTZWHR - Lieu-dit Theil (Section 35 parcelles 16, 17, 18, 19 et 20)  
Motif : Construction d'un bâtiment agricole de stabulation pour vache laitière, avec box infirmerie, isolement et vèlage. Création d'une zone nurserie pour les veaux et box pour jeunes bêtes.  
Zone A  
En cours d'étude par le Service instructeur
- M. Arnaud WAEGEL (PC 068 143 26 00007) - 3 rue des Vosges HOLTZWHR  
Motif : construction d'un garage  
Zone UB  
En cours d'étude par le Service Instructeur

**NOUVELLES DECLARATIONS PREALABLES**

- M. Suleyman ERIK (DP 068 143 26 00027) - 39 rue du Général de Gaulle HOLTZWHR  
Motif : Installation d'un abri de jardin de 12 m<sup>2</sup>, clôture côté Nord et Ouest de 1,80 m de hauteur (béton 0,30 m et grillage de 1,50 m), ouverture de 1 m de large pour futur portillon côté Sud.  
Zone UB  
Avis favorable
- M. Cédric BARSCH (DP 068 143 26 00028) - 2 rue de la Blind RIEDWIHR  
Motif : Installation d'une unité extérieure d'un climatiseur en façade Nord  
Zone Urbanisée du RNU  
Avis favorable
- M. Gérard LIEBY (DP 068 143 26 00029) - 12 rue des Vanneaux RIEDWIHR  
Motif : Ravalement des façades dans une couleur similaire, habillage des planches de rives en tôle laquée couleur bois, recouvrement du colombage des deux pignons avec un rendu à l'identique des façades.  
Zone Urbanisée du RNU  
Avis favorable
- Soluvia Environnement (DP 068 143 26 00030) - 9d rue du Logelbach HOLTZWHR  
Motif : Installation de 9 panneaux photovoltaïques  
Zone UB  
Avis favorable

- M. Jérémy STEINMETZ (DP 068 143 26 00031) - 3, chemin des Ecoliers HOLTZWIHR  
Motif : Création d'une dalle de 3,60 m sur 1,80 m surmontée d'une pergola de 1,98 m sur 3,13 m pour la pose d'une cuisine extérieure  
Zone UB  
Avis favorable
- SOLARISA (DP 068 143 26 00032) - 15 rue Audie Murphy HOLTZWIHR  
Motif : Pose de panneaux photovoltaïques sur toiture  
Zone UB  
Avis favorable
- M. Gauthier FREYDT (DP 068 143 26 00033) - 13 rue de la Blind RIEDWIHR  
Motif : Remplacement de la porte d'entrée  
Zone Urbanisée du RNU  
Avis favorable
- M. Jean-Luc BURDLOFF (DP 068 143 26 00034) - 3 rue d'Ostheim RIEDWIHR  
Motif : Construction d'un abri à bois de 10 m<sup>2</sup>  
Zone Urbanisée du RNU  
Avis favorable
- M. Koffi NIAMESSI (DP 068 143 26 00035) - 28 rue de la Haute Marne HOLTZWIHR  
Motif : Pose d'un brise vue métallique ajouré au niveau du garde-corps du balcon (identique à ceux existants dans la copropriété)  
Zone Aua  
Avis favorable
- M. Denis KLEITZ (DP 068 143 26 00036) - 58 rue principale HOLTZWIHR  
Motif : Couverture d'un mur de clôture en bardage métallique de couleur grise  
Zone UA  
Avis favorable
- M. Reyhan YESIL YILDIZ (DP 068 143 26 00037) - 4 rue des Fleurs HOLTZWIHR  
Motif : Suppression des barreaux de l'escalier extérieur et création d'un muret de 80 cm de haut en guise de garde-corps  
Zone UB  
Avis favorable
- APRIUM ENERGIE (DP 068 143 26 00038) - 12 rue de la Haute Marne HOLTZWIHR  
Motif : Installation de 7 panneaux photovoltaïques d'une surface de 16,52 m<sup>2</sup>, pour autoconsommation et vente du surplus.  
Zone Aua  
Avis favorable
- Racing Holtzwihr Wickerschwyr 96 - M. Alexandre DUCHENE (DP 068 143 26 00039)  
Motif : Installation d'un panneau d'affichage pour le terrain d'honneur  
Zone UBa  
Avis favorable

**Point n°3 : Désignation d'un nouveau permissionnaire de chasse**

M. le Maire informe avoir été destinataire d'une demande d'agrément d'un nouveau partenaire de chasse, de M. Bertrand MEYER, adjudicataire de la chasse de Holtzwihr.

Il explique qu'en application de l'article 13.1 du cahier des charges, l'adjudicataire de la chasse a le droit de s'adjoindre des permissionnaires ou des partenaires de chasse.

Ces derniers sont agréés par le Conseil Municipal. Le détenteur du droit de chasse, ayant signé le procès-verbal de location, exploite par ce fait seul la chasse et s'engage à supporter toutes les obligations du bail.

Il rappelle que la superficie du lot de chasse est de 461 ha et 99 ares et que le dossier du nouveau partenaire de chasse est complet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

Emet un avis favorable à l'agrément du nouveau partenaire de chasse :

- M. LORBER Eric.

Voici le récapitulatif de l'ensemble des partenaires de chasse :

- M. LORBER Eric ;
- M. MEYER François ;
- M. SCHAEFFER Roger ;
- M. SCHIRENBECK Pascal.

**Point n°4 : Attribution de subventions sportives exceptionnelles****4.1 Participation financière de la commune aux frais de déplacement d'un jeune sportif sélectionné en compétition européenne**

Le Conseil Municipal a examiné la demande d'aide financière présentée pour un jeune habitant de Riedwihr, élève de CM2 et pratiquant le karaté à haut niveau. Ce jeune sportif a été sélectionné pour représenter sa catégorie lors du Championnat d'Europe, qui se tiendra en juin à Budapest. Cette participation implique des frais de déplacement importants pour la famille.

Sensible à l'engagement, au sérieux et au parcours sportif du jeune athlète, ainsi qu'à la valorisation qu'apporte sa participation à une compétition internationale, le Conseil Municipal a souhaité marquer son soutien. Il a ainsi décidé d'accorder une subvention exceptionnelle de 100 €, destinée à contribuer aux dépenses liées au déplacement et à la participation au championnat à l'étranger.

Cette aide s'inscrit dans la volonté de la commune d'encourager les jeunes talents locaux et de soutenir les parcours d'excellence sportive.

M. le Maire propose de soutenir le jeune à hauteur de 100€.

Le groupe minoritaire indique que le montant proposé ne lui paraît pas particulièrement élevé, notamment au regard de l'investissement du jeune concerné, et suggère un soutien de l'ordre de 200 €.

Jean-Louis FLEITH exprime un avis similaire : le montant lui semble faible et il propose une aide de 150 €.

Thania BURDLOFF rappelle qu'il ne s'agit pas d'une association mais d'une famille sollicitant une aide ponctuelle.

M. le Maire souligne qu'il conviendra d'être vigilant quant aux futures demandes afin d'éviter toute dérive.

Quentin JAEGLI indique ne plus avoir en tête le nombre de fois où la municipalité a accordé ce type d'aide ces dernières années.

Maïté VOGEL rappelle qu'il était d'usage de mettre à l'honneur les personnes méritantes lors de la cérémonie des vœux.

Le groupe minoritaire souhaite que la remise de l'aide se fasse de manière officielle, afin de marquer clairement le soutien de la commune, par exemple lors d'une éventuelle journée des associations.

M. le Maire acquiesce, en précisant que l'objectif premier demeure de soutenir ce type de jeunes.

À l'issue des échanges, le Maire propose de fixer le montant de l'aide à 150 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide

- D'attribuer une subvention à titre exceptionnel d'un montant de 150 € à Jorick MEYER, jeune sportif Riedwhirien sélectionné pour le Championnat d'Europe de karaté à Budapest.
- Cette subvention a pour objet de contribuer aux frais de déplacement dans le cadre d'une compétition internationale.
- La dépense sera inscrite au budget communal.

#### 4.2 Demande de subvention exceptionnelle - Alsace Women's Cup

L'Alsace Women's Cup est un tournoi international U17 de football féminin, organisé par un club amateur engagé dans le développement de la pratique féminine, dont la troisième édition se tiendra les 6 et 7 juin 2026 à Porte du Ried – Holtzwihr. L'événement rassemblera 16 équipes françaises et européennes, soit environ 320 joueuses, dont plusieurs clubs de haut niveau et des formations internationales prestigieuses tels que le Racing Club de Strasbourg, l'Olympique Lyonnais, l'Olympique de Marseille, le Paris FC, le FC Metz, le US Azzurri Mulhouse ainsi que plusieurs clubs internationaux, notamment le Sporting Portugal, le Valencia CF, Parma Calcio, l'US Sassuolo, les Young Boys, le FC Sion ou encore des structures italiennes et monténégrines.

Le tournoi contribue à la promotion du sport féminin en offrant à de jeunes joueuses un cadre de compétition international valorisant. Il renforce également la cohésion sociale et territoriale en favorisant les rencontres entre clubs, publics et générations autour d'un projet sportif fédérateur, tout en garantissant un accès au sport pour tous, notamment pour les jeunes filles locales non licenciées.

C'est un évènement qui valorise la commune et participe à son rayonnement européen.

Le budget prévisionnel s'élève à 39 450 € qui comprend la communication, les prestataires (secouristes, restaurateurs, ...), achats et frais divers (locations, transports, ...).

M. le Maire propose de verser au Club RHW96 une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 000 €.

Jean-Louis FLEITH rappelle qu'il avait déjà exprimé, l'année précédente, un avis défavorable concernant l'utilisation d'un intitulé en anglais plutôt qu'en français.

M. le Maire répond qu'il s'agit d'une appellation à portée internationale, ce qui justifie ce choix.

Robert SPEICHER précise que la manifestation a lieu chaque année.

M. le Maire confirme, tout en soulignant que cela ne signifie pas pour autant qu'une subvention sera accordée systématiquement chaque année. Il rappelle qu'il s'agit bien d'une aide exceptionnelle.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide

- D'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 000 € au club RHW96 pour le Alsace Women's Cup 2026,
- La dépense sera imputée au budget communal, chapitre 65, article 65748.

#### Point n°5 : Sécurisation des espaces agricoles et plan d'action face aux intrusions

M. le Maire informe les membres du Conseil municipal qu'une rencontre a eu lieu avec les agriculteurs afin d'échanger sur les difficultés croissantes rencontrées sur les chemins agricoles, notamment l'augmentation des passages de promeneurs, la présence de chiens non tenus en laisse et les dégradations constatées sur certaines cultures. Les exploitants ont exprimé la nécessité de mieux encadrer les usages de ces chemins et ont sollicité la mise en place d'un arrêté municipal de circulation pour protéger les parcelles en exploitation et garantir la sécurité de tous.

Cette rencontre a également permis d'affirmer la volonté commune d'instaurer un **partenariat durable** entre la commune et les agriculteurs, afin d'améliorer la prévention, l'information du public et la gestion des conflits d'usage. Enfin, M. le Maire a proposé un plan d'action afin d'anticiper et de traiter les situations d'insécurité, notamment en cas d'installations non autorisées de gens du voyage sur les terrains agricoles et communaux afin de garantir une réaction coordonnée, réfléchie et sécurisée.

M. le Maire demande à ce que toute information ou situation inhabituelle lui soit signalée dès qu'elle est constatée.

Emmanuel CLEF informe que des gens du voyage sont venus à sa rencontre, indiquant qu'ils recherchent du travail dans le secteur.

Le groupe minoritaire demande quels éléments figuraient dans l'arrêté actuellement en vigueur.

M. le Maire précise que plusieurs points nécessitaient une mise à jour : l'absence de mention du montant de l'amende, la prise en compte de l'usage des trottinettes, la nécessité de remplacer le terme riverain, jugé peu clair pour les usagers, ainsi que la définition des parcelles autorisées pour les propriétaires, exploitants et services de la commune, matérialisées par une signalisation adaptée. Il ajoute qu'un arrêté plus clair, intégrant les nouveaux usages, permettra ensuite à la brigade verte de disposer d'un cadre précis pour verbaliser.

Le groupe minoritaire insiste sur l'importance d'une bonne communication auprès des usagers.

M. le Maire confirme qu'une communication sera faite et un travail de pédagogie sera mené pour expliquer les changements.

Jean-Louis FLEITH demande si l'arrêté ne s'appliquera que sur le territoire de Porte du Ried, rappelant que de nombreuses parcelles se situent également sur le ban de Colmar.

M. le Maire répond que Colmar sera informée de la démarche engagée.

Le groupe minoritaire s'interroge si l'arrêté concernera bien l'ensemble de Porte du Ried, et pas uniquement Holtzwihr. Il demande également pour quelles raisons la réunion n'a pas, dès le départ, rassemblé l'ensemble des agriculteurs concernés à l'échelle de Porte du Ried.

M. le Maire confirme que l'arrêté s'appliquera à l'échelle de Porte du Ried. Les deux communes sont concernées, même si aucune remontée particulière n'a été signalée pour Riedwihr à ce stade. M. le Maire précise qu'il rencontrera prochainement les agriculteurs de Riedwihr, dans les mêmes conditions, afin de leur exposer ces questions et recueillir leurs demandes.

Les membres du Conseil Municipal prennent acte de l'information.

#### **Point n°6 : Rapports des commissions communales et des délégués aux syndicats intercommunaux**

- **Compte-rendu de la réunion du Comité du Syndicat de Gestion du Parc à Grumes d'Andolsheim du 28 avril 2026**

Ce syndicat est un syndicat ouvert, créé le 5 mars 1996, avec le siège à la mairie de Andolsheim. L'article 2 des statuts a été modifié par arrêté préfectoral le 7 novembre 2018 et dit : « Il a pour objet la mutualisation des opérations de débardage, transport et tri de tout ou partie du bois d'œuvre issu des forêts relevant du régime forestier appartenant aux propriétaires adhérents, en vue de son regroupement sur le parc à grumes. Il prend en charge l'ensemble des dépenses communes de débardage, transport et prestation annexes sur le parc permettant la commercialisation ultérieure des produits dans les meilleures conditions ».

Comprenez qu'avant la création de ce syndicat il fallait que les acheteurs (grosses scieries ou autres) aillent voir dans chaque forêt les grumes qui étaient à vendre. Souvent de petits lots. Maintenant l'ONF, à qui appartient le terrain du Parc sur le ban de Andolsheim, peut faire des lots attractifs et essence par essence. 22 communes + le Consistoire protestant + les Hospices de Colmar sont adhérents, cela représente 2742 ha de forêts. Et cela va de la limite nord du Haut-Rhin - Guémar-Grussenheim-Artzenheim jusqu'à Balgau. Colmar n'est pas adhérent et Dessenheim s'est retiré depuis.

Chaque commune paye une cotisation annuelle de 30 € et le syndicat prélève 2% du prix de vente pour le fonctionnement. Depuis le début et pour des raisons pratiques - lieu du Parc et la secrétaire du syndicat est une employée de la mairie de Andolsheim - le président est le délégué de la commune de Andolsheim. Cela est admis par les délégués.

A l'ordre du jour de la réunion du 28/4 : installation du comité, l'élection du président, du vice-président et du bureau. Après le mot d'accueil du président sortant Raymond Husser, j'ai de nouveau présidé la première phase en tant que doyen (comme en 2020). Nous étions 22 votants et c'est comme prévu Jacques Schwartz délégué de Andolsheim qui a été élu président. L'assemblée était d'accord pour un seul vice-président (ou vice-présidente) et c'est Christophe Bresson de Urschenheim, seul candidat, qui a été élu. Le bureau est complété par le vote à main levée de Shultz Brigitte (mairie de Biesheim) et J. Luc Schelcher (Wickerschwihr). La prochaine assemblée générale aura lieu au Parc où l'ONF possède un chalet. Le parc est visitable, on peut prendre rendez-vous à cet effet.

- **Compte-rendu d'activité 2025 du Territoire d'Énergie d'Alsace**

#### **Évènements marquants de l'année 2025 :**

- **1<sup>er</sup> engagement de TEA dans un projet citoyen d'autoconsommation collective**

En septembre 2024, Territoire d'Énergie Alsace a lancé un dispositif destiné à accompagner les projets citoyens de production d'énergies renouvelables sur le territoire, dans l'objectif de favoriser la transition énergétique locale. La première opération soutenue concerne les Centrales Villageoises de la Weiss. Territoire d'Énergie Alsace est devenu membre de la SAS et a apporté 25 000 € en compte courant d'associé pour contribuer au financement d'une centrale photovoltaïque sur le toit de l'école primaire de Lapoutroie. L'électricité produite est revendue à l'EHPAD du Canton Vert, situé à proximité. La Convention de partenariat a été signée le 24

janvier 2025 dans les locaux du Syndicat, et la centrale a été inaugurée le 17 mai 2025, juste avant sa mise en service.

En chiffres : • 190 panneaux solaires • 75 kWc de puissance installée

#### - Création d'Alsace Synergies

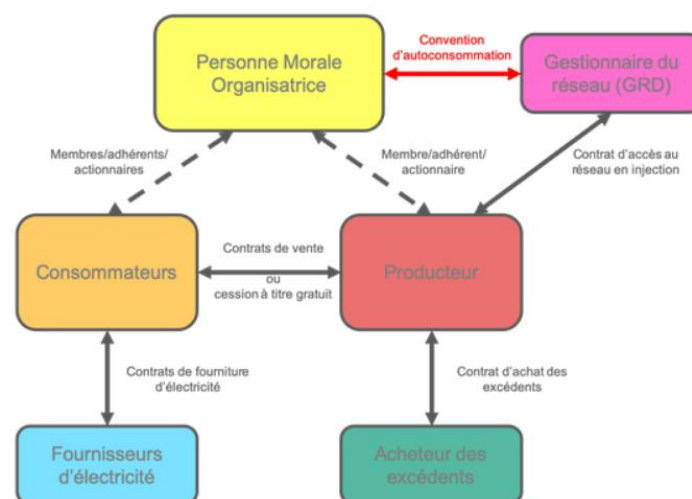
Alsace Synergies correspond à une PMO (une Personne Morale Organisatrice) dédiée à l'autoconsommation collective. Ce dispositif obligatoire répond à un objectif clair : faciliter la mise en place de boucles locales de partage d'électricité renouvelable, principalement d'origine photovoltaïque, entre producteurs et consommateurs situés à proximité.

Qu'est-ce qu'une Personne Morale Organisatrice ?

**Son rôle est simple :** Entre les participants

- Coordonner les échanges d'énergie
- Mutualiser les compétences nécessaires à la mise en œuvre de projets d'autoconsommation collective
- Assurer la facturation et la répartition de l'électricité produite
- Servir d'interlocuteur unique au gestionnaire de réseau

En résumé, la PMO joue un rôle de facilitateur.



#### - De nouveaux statuts pour le Syndicat

Avec l'élargissement du périmètre d'action, les nouvelles compétences décidées et celles à venir et afin de sécuriser les missions et d'améliorer la représentativité de sa gouvernance, TEA a procédé à une refonte de ses statuts. C'est pourquoi, dès la prochaine mandature, le Comité Syndical comptera 50 membres au lieu de 40 pour une meilleure représentativité des territoires et une souplesse dans la gestion du quorum. TEA comptant désormais 390 communes dans son périmètre.

#### - Conseil et développement photovoltaïque

Territoire d'Énergie Alsace a renforcé l'accompagnement auprès de ses membres en proposant un service de préfiguration d'opérations photovoltaïques. Ce dispositif vise à accompagner les territoires qui s'interrogent sur la faisabilité d'un projet de production énergie photovoltaïque et sur la façon de valoriser l'électricité produite.

Ces projets nécessitent toutefois une analyse technique, réglementaire et économique pour évaluer la pertinence d'une opération. TEA apporte ainsi une expertise pour éclairer les choix des collectivités intéressées.

**L'accompagnement proposé par Territoire d'Énergie Alsace comprend plusieurs étapes :**

1. Une réunion de lancement sur site
2. Réalisation de l'étude de préfiguration
3. Restitution de l'étude et livrables

### Vie du Syndicat

#### - Achat d'un nouveau siège administratif à Colmar

Du fait du renforcement des effectifs (fois 2 depuis 2020) et des nouvelles missions d'aide aux communes et afin de garantir de bonnes conditions de travail, le 17 juin 2025, le Comité Syndical a validé l'acquisition d'un nouveau bâtiment pour un montant de 1,25M€, une maison située Avenue Poincaré, en face de la Cour d'Appel. Le bâtiment actuel sera cédé pour permettre une partie du financement des travaux de rénovation.

Cette maison possède plusieurs atouts :

- 545 m<sup>2</sup> sur trois niveaux (hors sous-sol), offrant une grande modularité
- 19 pièces lumineuses, facilement aménageables en bureaux
- Un terrain de 10,48 ares pouvant accueillir des places de parking et la proximité de la Gare de Colmar

#### - Programme 2025

- Depuis 2025, il y a obligation pour les communes de moins de 3500 habitants de mutualiser avec d'autres communes pour pouvoir candidater à ACTEE (**Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique**) et donc de bénéficier d'aides proposées par ce programme pour la rénovation énergétique des bâtiments publics.
- **Happy Gaz Collectivités**, un nouveau dispositif pour les collectivités qui souhaitent avancer dans la décarbonation du gaz et pour l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments publics.
- Accompagnement des communes qui le souhaitent pour la **Perception de la RODP (Redevance d'Occupation du Domaine Public)**, versée par les opérateurs utilisant le domaine public pour leurs réseaux.
- **Partenariat avec Électriciens sans frontières**. TEA consacre de l'ordre de 1 % de la redevance R1 versée par Enedis au financement de projets visant à améliorer l'accès à l'énergie dans des territoires fragiles. Les projets soutenus par Territoire d'Énergie Alsace sont répartis dans plusieurs villes de Madagascar : la remise à niveau de l'accès à l'eau, à l'énergie et à l'assainissement dans plusieurs établissements de santé.
- Mise en place d'un **Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS)** qui sera une avancée pour la sécurité et l'efficacité des travaux sur les réseaux enterrés, garantissant une réduction des risques liés aux travaux. **C'est un référentiel mutualisé qui permet à chaque gestionnaire de réseaux (électrique, gaz, télécom, eau potable, assainissement) de faire figurer l'ensemble de son patrimoine sur un plan unique et partagé.**
- **Fin du programme de rénovation de l'éclairage public**. 257 communes ont pu bénéficier de 8,5 M€ d'aides depuis 2020. Ce programme a permis la réduction de 67 % des consommations d'électricité ce qui a évité l'émission de 173 tonnes/an de CO2 et une économie de 2,4 M€/an pour les communes.

#### - Aides accordées à Porte du Ried

Ce sont **58 250 €HT** au titre des travaux d'enfouissement Basse Tension sur la D45 (entrée sud de Riedwihr), **7250 €** pour la rénovation de l'éclairage public versés en 2025 pour travaux en 2024 et **826 €** pour la redevance d'investissement d'électricité R2 (également pour les travaux réalisés en 2024 sur l'éclairage public).

- **Chiffres clés**

- ENEDIS : 376 239 clients
- EDF : 216002 clients
- Gaz de Barr : 2257 clients
- GRDF : 110 202 clients
- Antargaz : 178 clients
- Caleo : 161 clients

L'accise sur l'électricité, ce sont 9 973 810 € de recettes perçues par TEA et 10 650 599 € reversées aux communes. Le reversement est supérieur à la perception en raison de régularisations effectuées au titre des exercices 2023 et 2024, concernant les communes de Saint-Louis et de Villé.

- **Budget de fonctionnement de TEA**

- Dépenses de fonctionnement 2025 : 13 615 096 €
- Recettes de fonctionnement 2025 : 13 783 635 €
- Dépenses d'investissement 2025 : 6 258 844 €
- Recettes d'investissement 2025 : 6 508 461 €

- **C.C.A.S. du 28/04/2026**

Lors de la réunion du 26 avril 2026, Carine BAUMANN a été élue vice-présidente en charge du C.C.A.S. Le budget demeure soumis à la même réglementation que celui de la commune et la composition de l'instance reste inchangée, avec un équilibre entre membres élus et membres extérieurs. L'ensemble des actions menées lors de la précédente mandature a été examiné et reconduit dans les orientations prévisionnelles.

Le C.C.A.S. est actuellement mobilisé dans le cadre de la campagne de collecte au profit de la Ligue contre le cancer et lance un appel aux bénévoles. La collecte de la Banque Alimentaire est quant à elle programmée à la fin du mois de novembre.

En fin d'année, la fête des aînés sera organisée et des visites seront rendues aux personnes âgées malades ou résidant en EHPAD. Le C.C.A.S. poursuit également sa mission d'accueil, d'écoute et d'orientation des habitants vers les services compétents. D'autres actions pourront être mises en place au cours de l'année en fonction des besoins identifiés.

Dans un esprit de convivialité et de partage, un après-midi jeux se tiendra le jeudi 16 juin à la salle des Marronniers. Un système de covoiturage pourra être organisé pour les personnes intéressées ne disposant pas de moyen de transport.

Enfin, le C.C.A.S. remercie chaleureusement toutes les personnes qui s'investissent et contribuent à la réussite de ses actions tout au long de l'année.

- **Commission enfance, associations, culture et patrimoine**

La commission, composée de neuf membres, s'est réunie le 21 mai. Michèle SCHILLINGER remercie les participants pour leur présence ainsi que pour leur engagement. Les travaux ont porté sur l'organisation générale du fonctionnement de la commission pour l'ensemble du mandat, avec la possibilité d'associer ponctuellement des intervenants extérieurs en fonction des thématiques et de constituer des groupes de travail dédiés. Un état des lieux des actions menées précédemment a été présenté, avec l'hypothèse de leur reconduction.

Il est précisé que les programmes d'actions seront communiqués progressivement au cours de l'année. Les partenariats habituels avec le CCAS, l'école, le périscolaire et le Conseil Municipal des Jeunes sont reconduits.

Il est précisé que plusieurs actions et orientations sont d'ores et déjà confirmées pour l'année à venir :

- Le périscolaire célèbre cette année son trentième anniversaire.
  - L'opération « Un fruit pour la récré », financée par la commune, est reconduite.
  - La commission envisage d'offrir un agenda à l'ensemble des élèves du CP au CM2.
  - Des ateliers « enfant/famille » seront proposés dans le cadre de la Journée citoyenne.
  - Une visite d'une institution avec le CMJ est en préparation, accompagnée d'une recherche de financements.
  - Le CMJ participera à la fête du Ried, où il tiendra un stand de vente de pop-corn et participera au défilé.
  - Le forum des associations se tiendra le 5 septembre 2026, avec une distribution de documents d'information prévue fin août.
  - Un projet de valorisation du patrimoine et de la culture des deux communes est présenté : inventaire, création d'un sentier guidé, publication scientifique, avec la possibilité d'un parcours à vélo reliant Holtzwihr et Riedwihr. L'objectif est de sensibiliser les jeunes et de fournir aux enseignants des outils permettant de faire vivre ce patrimoine au travers de sorties pédagogiques.
  - Une action de sensibilisation aux gestes de premiers secours sera organisée le 27 juin à destination de la classe de CM2, animée par des Sapeurs-Pompiers de Porte du Ried à la salle des fêtes.
- **Conseil Communautaire Colmar Agglomération du 28/04/2026**

M. le Maire indique qu'à l'issue des élections municipales, le renouvellement des conseillers communautaires a été effectué, rappelant que la communauté d'agglomération regroupe 20 communes pour un total d'environ 116 000 habitants.

Il présente ensuite plusieurs compétences exercées par Colmar Agglomération, parmi lesquelles :

- La gestion des déchets : concernant Porte du Ried, plusieurs difficultés ont été relevées, notamment le manque de bennes à ordures et la recrudescence de dépôts sauvages. Une demande d'augmentation du nombre de bennes a été adressée à Colmar Agglomération ; celle-ci a été acceptée, les travaux et le matériel étant pris en charge par l'intercommunalité.
- Les transports et les mobilités douces : la commune réaffirme sa volonté de disposer d'une véritable piste cyclable et transmettra ses projets à Colmar Agglomération.
- L'attractivité du territoire, le logement et le tourisme, qui demeurent des axes de travail communautaires.
- L'eau potable et l'assainissement : un programme d'investissement de 145 000 000 € est prévu sur la période 2026-2032 pour la rénovation de réseaux devenus trop vieillissants. Une augmentation du prix de l'eau potable est annoncée, passant de 25 € à 35 € pour la part fixe, ainsi qu'une évolution de la part variable. Cette hausse intervient dans un contexte déjà marqué par l'augmentation du coût des carburants. Il est également rappelé que, lors de l'épisode orageux de l'année précédente, le débordement de bassins à la station d'épuration avait entraîné une contamination de la faune aquatique. Un nouveau bassin d'orage sera reconstruit. Les compétences GEMAPI ont été évoquées à ce titre.
- L'enseignement supérieur, compétence également portée par l'intercommunalité.
- La gestion de la fourrière, assurée en partenariat avec la Société Protectrice des Animaux (SPA).
- La gestion des gens du voyage, notamment le dossier en cours relatif à l'aire d'accueil. Il est indiqué que la Ville de Colmar bloque actuellement l'avancement du projet. Un financement partagé avec d'autres intercommunalités est envisagé, et la préfecture devra redéfinir la superficie de l'enveloppe foncière dans le cadre de la loi ZAN afin de permettre sa réalisation.

- Les enjeux de développement durable, qui constituent un volet transversal des politiques communautaires.

M. le Maire informe par ailleurs que, comme chaque année, Colmar Agglomération offre aux habitants deux entrées par personne pour la base nautique de Colmar.

Enfin, il précise que les fonctions qu'il exercera au sein du Conseil communautaire seront liées au tourisme, en tant que conseiller communautaire délégué au tourisme, de mémoire.

#### - Comité Syndical Pôle Ried Brun du 04/05/2026

Thania BURDLOFF rappelle que notre commune acquitte la cotisation la plus élevée au sein de l'intercommunalité, en raison du nombre de compétences qu'elle souhaite y voir exercées. À ce titre, la commune a sollicité l'obtention d'un poste de vice-président ; Mme Thania BURDLOFF a été élue à cette fonction.

Il indique que le renouvellement communautaire s'accompagne de plusieurs évolutions, la nouvelle assemblée intégrant de nombreux élus récemment désignés. L'un d'eux a proposé la création d'un groupe WhatsApp afin de permettre une diffusion de l'information en temps réel et de manière simultanée à l'ensemble des membres.

Deux nouvelles commissions, « finances » et « culture », ont été instituées afin de renforcer l'implication des communes et de leur permettre d'être davantage informées des dossiers en cours.

Parmi les missions à venir, il est signalé le départ de Steve CASOTTI, animateur jeunesse depuis près de vingt ans, prévu début juin. Son remplacement devra être anticipé, notamment en vue de la rentrée de septembre.

### Point n°7 : Divers

#### - Retour sur la visite de l'usine Welding Alloys

Une visite a eu lieu au sein de l'usine *Welding Alloys*. Étaient présents : M. le Maire, M. Patrick Demanins, le Secrétaire général de la préfecture du Haut-Rhin et Sous-Préfet de Colmar, M. Augustin CELLARD, ainsi que le Directeur général, M. Igor Verbrugghe, la Directrice des Ressources Humaines, Mme Fiona Geddes, et le Responsable des achats.

La société produit des consommables et équipements de soudage et propose également des prestations de services liées à l'usure mécanique, ainsi que la fourniture de tôles, tuyaux et tubes anti-usure.

Une présentation de l'historique de l'entreprise a été effectuée. La société, fondée en 1966 par le Dr Jan J. K. Stekly, est aujourd'hui dirigée par son fils, M. Dominic Stekly. Le groupe compte 1 500 salariés répartis dans 30 filiales, et la branche française, dont le siège est implanté à Holtzwihr, en regroupe à elle seule 150. Elle réalise un chiffre d'affaires de 30 000 000 €. L'entreprise consacre par ailleurs 5 % de son activité à la recherche et au développement.

Il a été annoncé une prévision d'embauche d'environ 50 personnes, notamment en lien avec le développement du secteur de la défense et de l'armement. L'entreprise dispose de la réserve foncière nécessaire pour accompagner cette croissance.

Enfin, il est envisagé d'organiser une visite de l'entreprise avec le Conseil Municipal au mois de septembre prochain.

M. Guy STEINBRUNNER indique que la société est classée Seveso.

M. le Maire répond qu'elle ne relève pas du classement Seveso, confirmation ayant été apportée par la direction de l'entreprise. Cependant, des mesures de sécurité particulières sont effectivement prévues.

M. Guy STEINBRUNNER précise toutefois qu'au niveau du SIS 68, l'établissement est considéré comme site Seveso.

**- Sapeurs-Pompiers Volontaires : mise en place de la gestion individuelle (GI)**

Un courrier du SIS 68 informe que le Centre de Première Intervention (CPI) devra désormais passer au dispositif de Gestion Individuelle (GI). Ce système permet d'alerter chaque sapeur-pompier volontaire en fonction de ses compétences et de ses habilitations, à condition qu'il se soit préalablement inscrit sur l'application dédiée. L'objectif est d'améliorer la réactivité opérationnelle et de garantir que les personnels mobilisés correspondent aux besoins de l'intervention.

La GI est déjà validée à Holtzwihr, mais ce n'est pas encore le cas à Riedwihr. Il est rappelé que l'absence de mise en place de la GI entraînerait la disparition du CPI, ce qui constitue une décision majeure compte tenu de ses conséquences sur l'organisation et la pérennité du corps communal.

Conscients de l'importance de cette évolution, une réunion s'est tenue le 20 mai en présence du Capitaine Rapior, des sapeurs-pompiers volontaires, ainsi que du Capitaine Muller. Cette rencontre avait pour objectif d'apporter des réponses précises aux interrogations des SPV, d'expliquer les modalités techniques de la GI et de clarifier les impacts sur le fonctionnement quotidien du corps. Les réticences exprimées par certains volontaires ont été entendues, notamment concernant les changements d'habitudes, la gestion des disponibilités et la crainte d'une perte de cohésion. Les officiers ont apporté des éclairages sur ces points et rappelé que la GI constitue aujourd'hui un standard opérationnel au sein du SIS 68.

Il est souligné que l'effectif actuel du CPI devient fragile et que la situation ne peut plus perdurer sans adaptation. Le passage à la GI représente une étape indispensable pour évoluer vers un véritable corps de sapeurs-pompiers structuré et reconnu, capable de répondre aux exigences opérationnelles actuelles.

Dans cette perspective, la possibilité d'une fusion avec le corps de Wickerschihr est évoquée. Cette évolution permettrait de renforcer les effectifs, d'améliorer la couverture opérationnelle et de consolider l'avenir du service incendie sur le territoire. Cette opportunité est présentée comme un levier important pour avancer vers une organisation plus solide et pérenne.

M. Guy STEINBRUNNER rappelle que ce dossier, en discussion depuis plusieurs années, deviendra obligatoire dans les années à venir. Il souligne que le CPI de Wickerschihr connaît actuellement des difficultés importantes, notamment un manque d'effectifs, ce qui fragilise son fonctionnement.

M. le Maire indique que le basculement vers la Gestion Individuelle (GI) deviendra effectivement incontournable. Il précise que cette transition permettra aux sapeurs-pompiers de s'habituer progressivement au nouveau système. À la suite de la réunion organisée avec les Sapeurs-Pompiers Volontaires, un courrier a été transmis afin d'engager officiellement la mise en place de la GI.

Il est également indiqué qu'à terme, il ne sera plus question que d'un corps unique, réunissant les effectifs concernés. Une période d'environ un an est prévue pour travailler sur cette évolution, en concertation avec l'ensemble des acteurs impliqués. Le Conseil Municipal sera tenu informé de l'avancement du dossier au fur et à mesure.

- Retour sur les manifestations

- 8/9 mai 2026 : Holtzwihr 1945 - Evènement mémoriel 2<sup>ème</sup> Guerre Mondiale

**Le 8 mai** : La cérémonie a été une belle réussite, marquée par une forte implication des élèves présents, des Jeunes Sapeurs-Pompiers, de la clique, d'Heloldo et de la chorale. Plusieurs sapeurs-pompiers ont également été honorés à cette occasion.

**Les 8 et 9 mai** - « HOLTZWIHR 1945 » : Il s'agissait de la première édition de cette manifestation qui valorise le patrimoine mémoriel auprès du grand public, particulièrement appréciée et ayant attiré un public nombreux. L'évènement pourrait être reconduit de manière régulière, la commune ayant été largement identifiée et valorisée grâce à son patrimoine.

- Jumelage avec Bahlingen

À l'occasion des 30 ans du jumelage, il a été rappelé l'histoire forte qui unit les communes. À cette occasion, des totems ainsi que des bancs ont été installés dans chacune des communes, financés par celles-ci, afin de matérialiser de manière visible et durable l'amitié qui les lie. Une journée de rencontre est prévue entre les 5 communes historiques le 6 juin à Muntzenheim afin de célébrer ces 30 années d'amitié franco-allemande.

- Agenda

|          |           |                                |                                                                             |
|----------|-----------|--------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|
| 30/05    | Matinée   | Porte du Ried                  | Journée Citoyenne                                                           |
| 05/06    | 14h-16h   | Salle polyvalente - Holtzwihr  | Spectacle théâtrale par les élèves de l'école Paul Frieß                    |
| 05/06    | 19h30     | Salle polyvalente - Holtzwihr  | Conseil Municipal – élection sénatoriale (désignation des grands électeurs) |
| 06+07/06 | Journée   | Stade de foot – Holtzwihr      | Alsace Women's Cup 2026                                                     |
| 07/06    | 11h-13h   | Salle des fêtes - Riedwihr     | Apéritif citoyen                                                            |
| 07/06    | 11h-11h45 | Grand'Rue – Riedwihr           | Procession de la Fête Dieu entre l'église et la ferme Erik Utard            |
| 07/06    | 17h30     | Eglise de Riedwihr             | Concert de l'Ensemble vocal Confluence(S) de Eguisheim                      |
| 12/06    | 19h30     | Salle polyvalente - Holtzwihr  | Portes ouvertes « Ciné-Club »                                               |
| 12-13/06 | 20h15     | Espace Ried Brun Muntzenheim   | Spectacle Sucrés ç'allez                                                    |
| 17/06    | 18h       | Cour d'école – Riedwihr        | Fête de la musique - Comédiens du Ried                                      |
| 19/06    | 19h       | Stèle Audie Murphy - Holtzwihr | Audie Murphy Day                                                            |
| 27/06    | Journée   | Stade de foot – Holtzwihr      | 30 ans RHW96                                                                |
| 02/07    | 19h30     | Salle polyvalente - Holtzwihr  | Conseil Municipal                                                           |

- Tour de table

Robert SPEICHER : La préparation de la Journée citoyenne est désormais quasiment achevée. Les ateliers débiteront à 8 h et sont, pour la plupart, complets. La répartition des participants reste toutefois délicate, notamment pour orienter les inscrits des ateliers saturés vers d'autres activités.

Lors du repas, un flyer sera distribué afin de lancer un appel aux bénévoles pour la réserve citoyenne. Plusieurs personnes se sont déjà montrées intéressées, et cette communication pourrait permettre d'en mobiliser davantage.

Gregory OHLMANN demande si de l'eau sera mis à disposition ?

Robert SPEICHER répond que des bouteilles d'eau seront distribués tout le long de la matinée.

Patrick DEMANINS : Un rendez-vous avec Mme RAULIN est fixé au 5 août 2026 afin d'identifier les bâtiments susceptibles de présenter un intérêt pour une éventuelle solarisation. Il s'agira également de repérer les riverains qui pourraient souhaiter s'associer à ce projet.

Une formation d'une journée est prévue dans ce cadre. Pour son organisation, il sera nécessaire de mettre à disposition un local pouvant accueillir au minimum huit personnes. La possibilité d'associer les communes voisines à cette démarche est possible.

La problématique du clocher de l'église de Riedwihr a été évoquée, celui-ci présentant désormais un risque pour la sécurité. Un rendez-vous a été fixé avec M. Tessier, représentant de la société CHANZY PARDOUX. Celui-ci indique qu'une expertise intérieure n'est pas réalisable et propose donc une expertise extérieure à l'aide d'une nacelle de 40 mètres, pour un montant de 2 674,32 €.

Il est rappelé qu'en 1998, d'importants travaux avaient déjà été réalisés sur le clocher, pour un montant de 380 000 francs.

Afin de disposer d'une vision complète et comparative, il a été suggéré de solliciter une seconde entreprise afin d'obtenir un deuxième devis.

À Riedwihr, les usagers rencontrent toujours des difficultés avec le réseau internet. Des éclaircissements ont été apportés : le problème provient des opérateurs, qui débranchent parfois un utilisateur existant pour en connecter un nouveau, entraînant des coupures ou des dysfonctionnements pour certains abonnés.

Concernant également la couverture mobile, des problèmes de réception persistent sur une partie du village. Un courrier a été adressé à l'opérateur ORANGE afin de signaler la situation et de demander des améliorations, mais aucun retour n'a, à ce jour, été reçu.

Le groupe minoritaire sollicite des précisions quant à l'ouverture des commissions communales à la population et à la possibilité d'associer les habitants en fonction des thématiques abordées. Il indique également que le dernier bulletin communal ne mentionnait pas la participation du public à celles-ci.

[M. le Maire répond que des personnes extérieures pourront être invitées ponctuellement, en fonction de l'ordre du jour et des thématiques abordées au sein des commissions](#)

Il est également relevé que, selon l'organigramme, deux délégations portent sur le domaine des travaux. Le groupe minoritaire s'interroge : s'agit-il d'une erreur ou cela a-t-il été défini ainsi de manière volontaire ?

[M. le Maire précise que les fonctions concernées sont partagées entre Mme Thania BURDLOFF et Mme Maïté VOGEL.](#)

Le groupe minoritaire revient sur le point traitant du cumul des fonctions de Maire délégué et d'Adjoint au Maire. Lors du dernier Conseil Municipal, il avait en effet été indiqué que le cumul n'était pas possible selon le contrôle de légalité. Or, vérification faite auprès des services préfectoraux compétents, ledit cumul est bien possible. Deux schémas existent dès lors :

- Le schéma qui dissocie les fonctions de Maire délégué et d'Adjoint au maire. C'est le choix fait par l'équipe actuelle.

- Le schéma qui élit une même personne à la fois Maire délégué et Adjoint au Maire. C'est en l'espèce ce modèle qui aurait permis à la Commune de réaliser des économies avec un organigramme plus resserré.

Quentin JAEGLI tient la réponse écrite de la Préfecture à la disposition de chacun.

[M. le Maire prend note de l'observation formulée et rappelle que les adjoints sont déjà fortement mobilisés, le volume de travail étant conséquent.](#)

M. Guy STEINBRUNNER demande où en est la situation concernant le défibrillateur du stade de football, notamment à l'approche de la Women's Cup.

Mme Maïté VOGEL rappelle qu'un formulaire existe pour l'organisation des événements sur le territoire de Porte du Ried. Elle indique également qu'une réunion s'est tenue avec le Chef de Corps, l'Adjudant-chef Vincent VERRHIEST, au cours de laquelle ce sujet a déjà été abordé. Il a été précisé à cette occasion que la Croix-Rouge devrait disposer d'un défibrillateur lors de la manifestation.

M. Guy STEINBRUNNER indique que des riverains de la rue de la Choucrouterie se sont plaints des difficultés d'accès au niveau de la jonction entre la rue Principale et la rue de la Choucrouterie, où est situé le nouveau garage. De nombreux véhicules stationnent des deux côtés de la chaussée, ce qui gêne la circulation. Il rapporte également qu'un camion se rendant à l'entreprise FIMUREX a rencontré des difficultés pour circuler et qu'il a dû lui-même guider le conducteur afin de permettre le passage. Il souligne que cette situation constitue une véritable nuisance pour les usagers du secteur.

M. le Maire précise qu'il se rendra sur place afin de constater la situation.

Mme Laurence MEYER informe que des films anti-chaueur seront installés la semaine prochaine par la société Alsace Adhésifs sur les vitrages extérieurs de la mairie sur les façades Est et Sud du rez-de-chaussée. Le montant de l'intervention s'élève à **1432 €**.

La séance est levée à 22h12.

---

Le Maire,  
Jean-François HAZOUME

La secrétaire de séance,  
Aurore DONZELOT